

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 2 novembre 2020, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30) par vidéoconférence, sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel  
M. Benoit Lussier  
M. Jérôme Dionne  
M. Alexis Beaupré  
M. Éric De Courval

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Était absent : M. François Therrien

2020-11-116

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par Mme Gaétane Trudel d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2020-11-117

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020. *Adopté.*

- Il avait été question de faire mettre à jour le carnet de santé de l'église. La MRC a une nouvelle ressource, un architecte. Il nous a donc été offert de donner le mandat à cette personne. Le conseil en est arrivé à la conclusion que nous allions nous consacrer sur nos projets en cours pour le moment et que nous verrions après la pandémie, lorsqu'il sera plus facile de se rencontrer, si le conseil veut toujours y aller de l'avant avec ce projet.

2020-11-118

Dossier de la cour du garage municipal

CONSIDÉRANT que les relevés que nous avons fait prendre par un arpenteur indique que les pentes dans la cour du garage municipal n'ont pas été respectés ;

CONSIDÉRANT que les pentes étaient clairement exigées dans le devis ;

CONSIDÉRANT que malgré de nombreuses communications, de nombreuses conversations, ni l'entrepreneur ni la firme chargée de faire la surveillance du chantier nous ont donné une piste de solution ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Benoit Lussier de mandater Me Pierre Soucy, de la firme Lambert Therrien s.e.n.c. de faire cheminer le dossier en envoyant une mise en demeure à l'entrepreneur ainsi qu'à la firme chargée de la surveillance des travaux leur signifiant les intentions de la municipalité d'obtenir réparation.

2020-11-119

Dossier du Rang 10 (partie nord-est)

CONSIDÉRANT que le centre ligne de la courbe asphaltée par l'entrepreneur dans le Rang 10 (partie nord-est) a été décalée d'environ deux (2) pieds ;

CONSIDÉRANT que ce vice de construction rend la courbe dangereuse ;

CONSIDÉRANT qu'à certains endroits l'asphaltage a été mal fait rendant la chaussée cahoteuse et que les mesures prises après coup par la firme chargée de la surveillance des travaux, démontre que les irrégularités dépassent les limites de l'acceptable au devis ;

CONSIDÉRANT que ni l'entrepreneur, ni la firme chargée de la surveillance des travaux ne semblent enclin à trouver une solution acceptable ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Jérôme Dionne de mandater Me Pierre Soucy de la firme Lambert Therrien s.e.n.c. de faire cheminer le dossier en envoyant une mise en demeure à l'entrepreneur ainsi qu'à la firme chargée de la surveillance des travaux leur signifiant les intentions de la municipalité d'obtenir réparation.

2020-11-120

Dossier fibre optique

CONSIDÉRANT qu'il sera nécessaire d'avoir un protocole d'entente avec Sogetel pour l'enfouissement de la fibre dans le Rang 3 ;

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Alexis Beaupré de mandater M. Marc-André Gosselin, maire et Mme Martine Lebeau, directrice générale à signer le protocole d'entente avec Sogetel. *Adopté*

- M. Marc-André Gosselin explique que les bris occasionnés par l'enfouissement de la fibre dans le Rang 10 seront réparés sous la surveillance d'une personne mandatée par la municipalité, au frais de Sogetel. Lors de l'enfouissement dans le Rang 3, les travaux seront également surveillés pour que le tout se fasse dans les règles de l'art. M. Le maire assure que le but n'est surtout pas de ralentir les travaux mais plutôt de faire en sorte que les infrastructures de la municipalité soient protégées. Il explique que selon son estimation personnelle, les premiers branchements devraient se faire en 2021 sans pour autant en avoir eu confirmation de Sogetel.

Ratification des comptes payés en octobre 2020

AD	Hydro-Québec	Luminaires septembre	357,93 \$
AD	Hydro-Québec	Chalet des Loisirs du 18-08 au 10-10	163,74 \$
AD	Hydro-Québec	Garage municipal du 18-08 au 19-10	47,07 \$
AD	Hydro-Québec	Bureau municipal du 18-08 au 19-10	214,51 \$
AD	Visa	Google (69,48 \$) Ebox (350,67 \$) (46,07\$) Voip.ms (23,34 \$) Canadian Tire (27,57 \$)	517,13 \$

COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

CH FOURNISSEUR DESCRIPTION MONTANT

6401	Buropro	Papeterie	117,79 \$
6402	Canadien National	Passage à niveau d'octobre	326,50 \$
6403	FQM	Honoraires eaux-usées (3 685,12\$) Honoraires rue Vigneault (437,64\$) Honoraires Rang 10 (2 269,21\$)	6 391,97 \$
6404	Georges Boudreault	Inspection, asphalte, installation no porte	836,45 \$
6405	Grenco	Location photocopieur du 12-11 au 12-12	115,26 \$
6406	Infotech	500 comptes de taxes (après crédit du MAPAQ)	56,34 \$
6407	JU Houle distribution	1 palette d'asphalte	385,17 \$
6408	Martine Lebeau	Salaire du 4-10 au 31-10	2 427,60 \$
6409	Megaburo	Compteurs et agrafes	161,79 \$
6410	Reseau Biblio	Achats papeterie	16,38 \$
6411	RIGIDBNY	Collecte de novembre	2 244,38 \$

2020-11-121

Ratification des comptes payés en octobre 2020 et autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de novembre 2020

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction ratifie les comptes payés en octobre 2020 et autorise le paiement des comptes du mois de novembre 2020, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté*.

2020-11-122

Substitut de Mme Gaétane Trudel sur le comité de la RIGIDBNY

Il est proposé par M. Alexis Beaupré et appuyé par M. Éric De Courval que M. Marc-André Gosselin soit le substitut de Mme Gaétane Trude lorsque cette dernière est dans l'impossibilité de se rendre à la rencontre de la RIGIDBNY. *Adopté*.

- 2020-11-123 Dépôt du budget de la RISI de Bulstrode adopté le 21 octobre 2020
- CONSIDÉRANT le budget équilibré de la RISI de Bulstrode au montant de 448 235 \$ est déposé par la directrice générale ;
- ENCONSÉQUENCE il est proposé par M Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré d'accepter le budget tel que présenté. *Adopté.*
- INFORMATIONS & COMITES
- La prochaine rencontre avec la RIGIDBNY se tiendra le 22 novembre. Puisque Mme Gaétane Trudel sera dans l'impossibilité de s'y rendre, M. Marc-André Gosselin la remplacera. Ce dernier nous apprend également que Mme Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet sera présente sur le comité travaillant sur le PGMR. Il y aura quatre membres représentant la MRC Nicolet-Yamaska et quatre membres représentant la MRC Bécancour. La RIGIDBNY ne doit pas faire de modification jusqu'à ce que le PGMR soit complété.
- 2020-11-124 Nomination du représentant – élu municipal pour la bibliothèque
- CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit nommer un représentant pour la bibliothèque parmi ses membres;
- Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Benoit Lussier et résolu à l'unanimité de nommer M. Alexis Beaupré, conseiller comme représentant-élu municipal pour la bibliothèque pour l'année 2021. *Adopté*
- 2020-11-125 Nomination de la coordonnatrice de la bibliothèque
- CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit nommer un(e) coordonnateur(trice) pour la bibliothèque ;
- Il est proposé par M. Jérôme Dione, appuyé par M. Alexis Beaupré et résolu à l'unanimité de nommer Mme Cindy Tessier coordonnatrice de la bibliothèque pour l'année 2021. *Adopté.*
- M. Jérôme Dionne nous informe que la rencontre pour la RISI a eu lieu le 15 septembre. Ils ont fait l'acquisition d'un cabanon pour y entreposer l'équipement nécessaire aux pratiques. Il indique aussi que le feu de forêt qui a eu lieu à Sainte-Eulalie a rapporté une bonne somme d'argent. Le budget se fera dans deux semaines.
  - CONSIDÉRANT que M. Éric DE Courval, président du CDÉ ne voit pas l'utilité de renouveler l'adhésion du CDÉ à la FQM, il informe la directrice générale de ne pas la renouveler.
- PÉRIODE DE QUESTION
- Une question a été envoyé au bureau municipal avant la réunion. Mme Micheline Morin voulait avoir des nouvelles concernant la fibre optique dans le Rang 3. Monsieur le maire a décrit le processus et L'avancement du projet plutôt dans la réunion.
- VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES
- La directrice indique que toutes les routes de la municipalité ont été réparées. Il ne reste qu'une partie du Rang 3 qui sera faite lorsque nous auront reçu une autre palette d'asphalte froide.
- AFFAIRES NOUVELLES
- 2020-11-126 Demande d'aide financière de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec
- Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne d'envoyer un chèque de 20 \$ à titre de contribution. *Adopté*
- 2020-11-127 Renouvellement de l'entente avec la SPAA pour trois(3) années
- CONSIDÉRANT la soumission reçue de la SPAA pour le forfait numéro 2 au prix de 2,12 \$ par citoyen en 2021, 2,16 \$ en 2022 et 2,20 \$ en 2023;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne d'autoriser la directrice générale à signer le renouvellement de l'entente pour trois (3) années. *Adopté.*

2020-11-128

Formation en ligne pour la directrice générale

CONSIDÉRANT qu'il y aura de gros changements à la taxation cette année ;

CONSIDÉRANT qu'il y a une formation en ligne d'offre par Infotech au prix de 155 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Gaétane, appuyé par M. Alexis Beaupré d'accepter cette dépense. *Adopté*

- Un avis de motion est donné par M. Jérôme Dionne qu'à une prochaine séance spéciale du budget en décembre, seront adoptées les prévisions budgétaires pour 2021
- Un avis de motion est donné par M. Éric De Courval qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté et adopté le règlement de taxation 2021;
- Un avis de motion est donné par Mme Gaétane Trudel qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté le règlement sur la rémunération des élus
- Les membres du conseil informe la directrice générale qu'ils veulent se prévaloir du service de ramassage des arbres de Noël naturels par la RIGIDBNY

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2020-11-118, 2020-11-119, 2020-11-121, 2020-11-126, 2020-11-127 et 2020-11-128 inscrites au présent procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière

2020-11-129

Clôture de la séance

M. Benoit Lussier propose la levée de la séance vingt et une heures six minutes (21 h 06).

\_\_\_\_\_  
Marc-André Gosselin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière

